

P.C./G.H.

DÉPARTEMENT
DE L'AUDE

ÉTAT FRANÇAIS

SOUS-PRÉFECTURE

de

LIMOUX

(Aude)

Limoux, le 30 MARS 1943. -

CABINET

-:-:-

Le Sous-Préfet de LIMOUX
à Monsieur le Préfet de l'AUDEOBJET : Propagande et Information. -

J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'exposition de "La Vie et l'Oeuvre du Maréchal", présentée par le Secrétariat Particulier du Chef de l'Etat et organisée localement par M.M. BLANIC, Directeur des Centres de Propagande, et CHAPOULAUD, Délégué d'Arrondissement du Comité de Propagande Sociale, s'est tenue à QUILLAN, les 27, 28 et 29 Mars. -

Je l'ai inaugurée officiellement le 27 Mars, au début de l'après-midi, en compagnie de M. LANVIN, Attaché au Secrétariat Particulier du Maréchal, de M.M. BLANIC et CHAPOULAUD, du Maire de QUILLAN et des personnalités locales. -

J'y avais convié tous les Maires des cantons d'AXAT, de BELCAIRE et de CHALABRE. -

Malgré l'éloignement de certaines de leurs communes et les difficultés de communication, plus de 20 Maires de ces communes ont assisté à ce vernissage. -

Ensuite, tous les enfants des écoles de QUILLAN ont visité, à leur tour, cette exposition, qui a obtenu un réel succès. -

=/=

J'ai profité de ce déplacement pour m'entretenir avec le Maire et les Membres du Conseil Municipal de QUILLAN et les Maires des communes voisines, des affaires intéressant leurs localités. -

Le Sous-Préfet,

Conie

AD11

107W366/06

EP.DG

ANNEXE 32

CABINET DU
PREFET

N° 1606 /Cab

9 Février 1943

d'au dossier

LE PREFET DE L'AUDE

à Monsieur le Maire d'ESPERAZA

Comme suite à votre lettre du 30
Février 1943, j'ai l'honneur de
vous faire connaître que je vous donne
toute latitude pour utiliser le hall
du Groupe scolaire en vue de l'orga-
nisation de l'exposition officielle
de "La vie et l'oeuvre du Maréchal".

Le Préfet,

AD11

107W366/07

ETAT FRANÇAIS

Le 3 Février 1943

OBJET

de Maire d'Esperaza
à Monsieur l'Inspecteur
d'Académie à Carcassonne

J'ai l'honneur de vous
faire connaître que la Caravane
officielle

"La Vie du Maréchal"
passera dans notre Commune le
jeudi 2^e courant.

Je vous serais très obligé de vouloir
bien nous donner l'autorisation
d'utiliser le hall du groupe scolaire
pour cette exposition.

Veuillez croire Monsieur
l'Inspecteur d'Académie à mes
sentiments respectueux.

Le Maire d'Esperaza,
Docteur R. P. CLANET



[Signature]

AD11

107W366/08